

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 05276
Numéro SIREN : 452 534 340
Nom ou dénomination : ITM ALIMENTAIRE EST

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2022 sous le numéro de dépôt 111128

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE EST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 0024 rue Auguste Chabrières 75015 Paris Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 2 5 3 4 3 4 0 0 0 0 3 2 Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2021

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		(I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé	AB			
		Frais d'établissement *	CX			
		Frais de développement *	AF	12 422	12 014	408
		Concessions, brevets et droits similaires	AH			
		Fonds commercial (1)	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AK	42 339 274	36 366 808	5 972 466
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
		Terrains	AN			
		Constructions	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AQ	3 364	878	2 487
		Autres immobilisations corporelles	AR	90 028	71 307	18 721
		Immobilisations en cours	AT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AV			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX			
		Autres participations	CS	2 799 679	1 961 473	838 206
		Créances rattachées à des participations	CU	41 707 059	13 413 169	28 293 889
		Autres titres immobilisés	BB	2 308 035	174 179	2 133 856
		Prêts	BD	4 087 768	795 121	3 292 647
		Autres immobilisations financières*	BH	217 043		217 043
TOTAL (II)		BJ	93 564 672	52 794 950	40 769 722	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 464		6 464
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	65 998 600	8 965 827	57 032 772
		Autres créances (3)	BZ	18 793 431	35 467	18 757 964
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) :	CC			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CD				
	Charges constatées d'avance (3)*	CE				
		CF	361 126		361 126	
	TOTAL (III)	CG	76 203		76 203	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CH				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CI				
Ecart de conversion actif* (VI)	CJ	85 235 823	9 001 295	76 234 528		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CK	178 800 495	61 796 245	117 004 251	

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an CR 10 825 965

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ITM ALIMENTAIRE EST		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)	DA			48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			2 960 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			-7 211 510
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			-3 846 348
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			83 901
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			742 847
	Provisions pour charges	DQ			4 152 050
	TOTAL (III)	DR			4 894 897
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			41 510
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			143 020
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			2 297 490
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			8 559 478
	Dettes fiscales et sociales	DY			2 836 266
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			188 151
	Autres dettes	EA			106 004 596
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			120 070 511
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			117 004 251
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				119 927 491
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE EST		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 213 233 827	FB	FC	1 213 233 827	
	Production vendue { biens * services *	FD	10 210 349	FE	FF	10 210 349	
		FG	34 787 226	FH	FI	34 787 226	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 258 231 403	FK	FL	1 258 231 403	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	2 712 793	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 260 944 196
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 206 437 088	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	10 200 139	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	33 529 186	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	127 920	
	Salaires et traitements*				FY	1 768 875	
	Charges sociales (10)				FZ	759 030	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	1 083 718
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 910 502
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	851 308	
	Autres charges (12)				GE	165 202	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 258 832 967	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 111 229
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	321 054	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	187 550	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	737 617	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	2 712 214	
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	3 958 435	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	2 431 303	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 292 719	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	4 724 021	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-765 587
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 345 642

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Group

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

RENVOIS

Désignation de l'entreprise <u>ITM ALIMENTAIRE EST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	180 977
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	957 928
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	6 390 304
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 529 210
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 957 228
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 936 938
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	440 285
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 334 451
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 805 241
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 386 749
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 272 431 840
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 276 278 188
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-3 846 348
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	300 001
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	AI	16 551
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		
	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Provision	440 285	101 001
	Liquidation judiciaire	3 834 368	3 822 880
	Abandon commercial	2 962 501	2 466 423
	Cession	2 936 938	957 928
	Contenant transfert de charges	29 500	29 500
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ITM ALIMENTAIRE EST

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 48 000 euros
Siège social : 24 rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS
452 534 340 R.C.S. PARIS
(ci-après « la Société »)

* *
*

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 18 MAI 2022

Extrait du Procès-verbal

.../...

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat)

L'Associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à -3 846 348 euros, de la manière suivante :

Perte de l'exercice.....-3 846 348 euros

En totalité au Compte « Report à nouveau », qui s'élèverait ainsi à -11 057 858 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'il n'a été fait aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

.../...

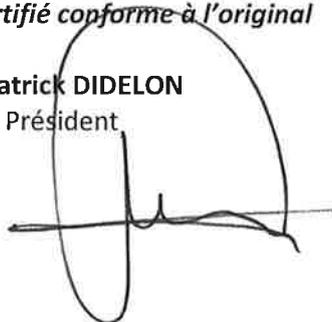
CINQUIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Pour extrait certifié conforme à l'original

M. Patrick DIDELON
Président





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ITM Alimentaire Est S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
ITM Alimentaire Est
24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ITM Alimentaire Est S.A.S.

24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'attention de l'Associée de la société ITM Alimentaire Est S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITM Alimentaire Est S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de règles et méthodes comptables » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires suite à la mise à jour par l'ANC de sa recommandation n° 2013-02.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 2.2. « Immobilisations incorporelles » et 2.4 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels exposent les principes et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des surcoûts et des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



ITM Alimentaire Est S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 mai 2022

KPMG SA

Jean-Charles SIMON

Associé

ITM ALIMENTAIRE EST
Comptes annuels au 31/12/2021



Table des matières

Table des matières.....	2
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
Tableau de flux de trésorerie.....	Erreur ! Signet non défini.
Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture.....	9
Note 2 : Principes et méthodes comptables.....	10
1. Principes généraux.....	10
2. Immobilisations incorporelles.....	11
3. Immobilisations corporelles.....	12
4. Immobilisations financières.....	12
5. Stocks.....	Erreur ! Signet non défini.
6. Clients et comptes rattachés.....	14
7. Trésorerie.....	14
8. Provisions.....	14
9. Fiscalité.....	15
10. Engagements hors bilan.....	15
11. Autres informations.....	16
Note 3 : Notes sur le bilan.....	17
1. Immobilisations incorporelles.....	17
2. Immobilisations corporelles.....	18
3. Immobilisations financières.....	19
4. Actif circulant.....	20
5. Trésorerie.....	21
6. Charges constatées d'avance.....	21
7. Ecarts de conversion - Actif.....	Erreur ! Signet non défini.
8. Capitaux propres.....	22
9. Subvention d'investissement.....	Erreur ! Signet non défini.
10. Provisions.....	22
11. Dettes.....	24
Note 4 : Notes sur le compte de résultat.....	25
1. Résultat d'exploitation.....	25
2. Résultat financier.....	27
3. Résultat exceptionnel.....	28

4.	Fiscalité.....	29
Note 5 :	Autres informations.....	30
1.	Effectif.....	30
2.	Honoraires des commissaires aux comptes.....	30
3.	Rémunération des dirigeants.....	30
4.	Transactions effectuées avec les parties liées.....	30
5.	Engagements hors bilan.....	30
Annexe :	Tableau des filiales et participations.....	31

Bilan actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12	12	0	2
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	42 339	36 367	5 972	6 843
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	42 352	36 379	5 973	6 844
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	3	1	2	1
Autres immobilisations corporelles	90	71	19	24
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	93	72	21	25
Autres participations	2 800	1 961	838	3 105
Créances rattachées à des participations	41 707	13 413	28 294	28 877
Autres titres immobilisés	2 308	174	2 134	773
Prêts	4 088	795	3 293	4 020
Autres immobilisations financières	217		217	215
TOTAL immobilisations financières	51 120	16 344	34 776	36 989
Total Actif Immobilisé (II)	93 565	52 795	40 770	43 858
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	6		6	81
Clients et comptes rattachés	65 999	8 966	57 033	54 701
Autres créances	18 793	35	18 758	17 956
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	84 792	9 001	75 791	72 657
Valeurs mobilières de placement				850
Disponibilités	361		361	52
TOTAL Disponibilités	361		361	902
Charges constatées d'avance	76		76	132
TOTAL Actif circulant (III)	85 236	9 001	76 235	73 772
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	178 800	61 796	117 004	117 630

Bilan passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (Dont versé : 48)	48	48
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 960	2 960
Ecart de réévaluation (Dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5	5
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (Dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (Dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	5	5
Report à nouveau	-7 212	-4 918
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 846	-2 294
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	84	275
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-7 961	-3 924
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	743	472
Provisions pour charges	4 152	3 415
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	4 895	3 887
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42	102
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs :)	143	138
TOTAL Dettes financières	185	240
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 297	6 509
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 559	7 943
Dettes fiscales et sociales	2 836	2 841
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	188	78
Autres dettes	106 005	100 055
TOTAL Dettes d'exploitation	119 886	117 426
Produits constatés d'avance		1
TOTAL DETTES (IV)	120 071	117 667
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	117 004	117 630

Compte de résultat

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 213 234		1 213 234	1 213 667
Production vendue biens	10 210		10 210	8 889
Production vendue services	34 787		34 787	36 603
Chiffres d'affaires nets	1 258 231		1 258 231	1 259 158
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 713	6 946
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)			1 260 944	1 266 104
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 206 437	1 206 871
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			10 200	8 880
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			33 529	34 921
Impôts, taxes et versements assimilés			128	225
Salaires et traitements			1 769	1 595
Charges sociales			759	673
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements	1 084	1 166
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 911	4 871
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	851	282
Autres charges			165	171
Total des charges d'exploitation (II)			1 258 833	1 259 656
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 111	6 448
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			321	202
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			188	305
Autres intérêts et produits assimilés			738	499
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 712	1 311
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				134
Total des produits financiers (V)			3 958	2 451
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 431	8 330
Intérêts et charges assimilées			2 293	2 187
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			4 724	10 518
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-766	-8 067
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 346	-1 619

Compte de résultat (suite)

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	181	7
Produits exceptionnels sur opérations en capital	958	-11
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 390	9 996
Total des produits exceptionnels (VII)	7 529	9 993
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 957	10 368
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 937	109
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	440	191
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10 334	10 668
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-2 805	-675
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 387	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 272 432	1 278 548
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 276 278	1 280 841
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 846	-2 294

ITM ALIMENTAIRE EST
N° Siren 452534340
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Contrôle fiscal :

En 2017, la société avait reçu un avis de redressement portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016. Le 17 décembre 2018, la société a reçu un courrier de la DVNI actant l'abandon d'une part significative des rehaussements initialement notifiés. En 2021, ce redressement a abouti à une régularisation de 2 206 K€ d'IS complémentaire et 181 K€ d'intérêts de retard.

Mouvement de titres :

- Acquisitions de titres :
 - o 1 action composant le capital de la société CEDUGO pour 1 €
 - o 15 351 actions composant le capital de la société SAZE pour 510 000 €
 - o 13 750 actions composant le capital de la société MANATEA pour 220 000 €
 - o 388 actions composant le capital de la société PACAJE pour 77 135 €
 - o 572 actions composant le capital de la société EDIMAR pour 57 076 €
 - o 504 actions composant le capital de la société BACCARINE pour 7 686 €
- Cessions de titres :
 - o 27 666 actions composant le capital de la société GAUFREY pour 1 €
 - o 2 499 actions composant le capital de la société JAMANIC pour 1 €
 - o 28 669 actions composant le capital de la société SAZE pour 952 500 €
 - o 124 actions composant le capital de la société PERLI pour 673 €
 - o 449 actions composant le capital de la société JOVASAL pour 3 262 €
 - o 266 actions composant le capital de la société COPAMYL pour 1 490 €
 - o 781 actions composant le capital de la société ASPERSA pour 1 €
- Echange de 1 999 actions composant le capital de la société STENACHRI contre 3 275 actions composant le capital de la société IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES.
- Liquidation judiciaires simplifiée :
 - o Radiation de la société TURQUOISE le 06/04/2021
 - o Radiation de la société RABODIS le 28/09/2021
 - o Radiation de la société LYSAJAC le 08/02/2021
- Transmission universelle du patrimoine de la société CEDUGO sur ITM ALIMENTAIRE EST

Depuis le printemps 2020, la pandémie mondiale de COVID-19 continue de perturber les habitudes des consommateurs et le fonctionnement de l'économie.

Les tendances observées en 2020 se sont poursuivies en 2021, avec une activité forte des points de vente de toutes nos enseignes et en conséquence une croissance de chiffre d'affaires pour le groupe dans sa globalité.

Cette crise inédite a eu pour conséquence pour la société :

- Une hausse de l'activité avec effet sur le niveau de résultat

Tous les effets ont été pris et appréhendés dans les comptes.

Le 24 février 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a été déclenchée, entraînant en réaction une vague de mesures et de sanctions imposées par la France, par l'Europe et par de nombreux pays dans le monde.

L'activité de la société n'est pas de nature à être impactée directement par cette crise.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ALIMENTAIRE EST a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Le 17 novembre 2021, l'ANC a mis à jour sa recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels. L'ANC a introduit un choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies.

La société a revu le mode de calcul de ses engagements de retraite. Le montant à la clôture de l'exercice précédent correspond ainsi à l'application de la mise à jour par l'ANC de sa recommandation n° 2013-02 et non au montant présenté dans l'annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'impact de ce changement de méthode s'élève à -48 milliers d'euros en application du nouveau mode de calcul sur les données historiques.

Les informations relatives aux engagements de retraite sont mentionnées dans les paragraphes « Engagements hors bilan » des notes « Principes et méthodes comptables » et « Autres informations ».

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciations

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est réalisé pour les actifs détenus depuis au moins deux ans. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immeuble, terrain, et mali technique éventuel inclus, à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée selon les méthodes suivantes par ordre de priorité :

- Prix de cession inclus dans une promesse de vente ;
- Valeur déterminée par une société d'expertise immobilière au cours des trois dernières années ;
- Valeur de rendement déterminée en fonction des revenus générés par l'actif et de son taux de rendement attendu (entre 6 et 10%).

En cas de moins-value supérieure à deux ans de dotations aux amortissements, une dépréciation de l'actif est comptabilisée en priorité sur le mali technique de fusion, puis au prorata des valeurs nettes comptables du terrain et de la construction.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit

d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe. La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dus ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément de dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- *Filiales immobilières de moins de deux ans*

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf évènements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- *Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier*

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non-recouvrement.

6. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

7. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci. L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

8. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

9. Engagements hors bilan

Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2021	Valeurs finales au 31/12/2020
Date de l'évaluation	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	1,00% (sensibilité +/- 25 pbs)	0,30% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 2,5%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2%	AGM : 2%
	Employés : 1,5%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 48%	CAD : 48%
	AGM : 43%	AGM : 43%
	EMP : 39%	EMP : 39%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2,00%	2,00%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans

Table de mortalité	INSEE 2015-2017 (Homme) INSEE 2015-2017 (Femme)	INSEE 2013-2015 (Homme) INSEE 2013-2015 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 63 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 63 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

10. Autres informations

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE EST sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2021
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	12			12
Autres immobilisations incorporelles	42 282	231	174	42 339
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Total	42 295	231	174	42 352

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2021
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	11	2		12
Autres immobilisations incorporelles	35 439	1 101	174	36 367
Total	35 450	1 103	174	36 379

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2021
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	1	2		3
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	90			90
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
Total	91	2		93

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2021
Terrains et agencements				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	0	1		1
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	66	6		71
Total	66	6		72

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Acquisitions	Sorties Autres flux	Montant au 31/12/2021
Titres de participation	8 301	578	6 079	2 800
Créances rattachées à des participations	44 286		2 844	41 441
Intérêts sur créances rattachées	199	266	199	266
Autres titres immobilisés	932	142	-1 234	2 308
Prêts	4 821	36	769	4 088
Dépôts et cautionnements	215	2		217
Autres immobilisations financières				
Total	58 754	1 024	8 657	51 120

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2021
Titres de participation	5 196	224	3 458	1 961
Créances rattachées à des participations	15 608	1 758	3 953	13 413
Autres titres immobilisés	159	48	33	174
Prêts	801		6	795
Autres immobilisations financières				
Total	21 765	2 030	7 450	16 344

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	41 707	266	41 441
Prêts	4 088	36	4 052
Autres immobilisations financières	217		217
Total	46 012	302	45 710

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	65 999	55 173	10 826
Personnel et comptes rattachés	21	21	
Etat, autres collectivités	2 159	2 159	
Groupe et Associés	743	743	
Autres débiteurs	15 871	15 871	
Total	84 792	73 966	10 826

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA et du compte d'intégration fiscale pour respectivement 253 k€ et 0 k€.

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2021
Clients et comptes rattachés	10 031	3 911	4 975	8 966
Autres créances	35			35
Total	10 066	3 911	4 975	9 001

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

<u>Données en k€</u>	<u>Montant au 31/12/2021</u>
Avances et acomptes versés sur commandes	
Avoir à recevoir	15 061
Facture à établir	5 250
Autres produits à recevoir	11
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	20 322

5. Trésorerie

<u>Données en k€</u>	<u>Montant au 31/12/2021</u>	<u>Montant au 31/12/2020</u>
Disponibilités	361	52
VMP		850
Total	361	902

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 76 k€ sont principalement composées de prime d'assurances pour 10 k€ ainsi qu'à des loyers immobiliers pour 66 k€.

7. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2021.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Affectation résultat2020	Résultat 2021	Autres variations	Montant au 31/12/2021
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 960				2 960
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves					
Report à nouveau	-4 918	-2 294			-7 212
Résultat de l'exercice	-2 294	2 294	-3 846		-3 846
Total	-4 199	0	-3 846		-8 045

8. Provisions

Provisions règlementées

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2021
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	275	17	207	84
Autres				
Total	341	17	207	84

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2021
Provisions pour litiges	446	398	33	68	743
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations	2 532	851		161	3 222
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	910	402	74	308	930
Total	3 887	1 651	107	537	4 895

9. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Dépôt et cautionnement	143			143
Dettes rattachées à des participations				
Autres dettes financières				
Découverts bancaires	42	42		
Total	226	42		143

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique "Emprunts et dettes financières divers" étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 559	8 559		
Dettes groupe				
Dettes fiscales et sociales	2 836	2 836		
Dettes sur immobilisations	188	188		
Autres dettes	108 302	108 302		
Total	119 886	119 886		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 0k€ et du compte courant de TVA pour 253 k€

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes fournisseurs.

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2021
Emprunts et dettes financières	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 080
Dettes fiscales et sociales	652
Autres dettes	0
Total	5 732

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Vente de produits finis / Vente de terrain	10 210	8 889
Vente de produits résiduels		
Prestations de défense du réseau / Prestation de service		
Activité de commissionnaire à la vente	7 013	8 475
Ventes de marchandises	1 213 234	1 213 667
Refacturations	27 799	28 163
Rabais Remises Ristournes Avoirs	-25	-35
Total	1 258 231	1 259 158

Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Autres achats	-2 417	-2 213
Sous-traitance	-883	-789
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-3 432	-3 595
Entretiens et réparations	-11	-15
Assurances	-44	-37
Etudes, recherches et documentations	-221	-241
Personnel extérieur à l'entreprise	-2	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-227	-64
Publicité, publication et relations publiques	-25 299	-26 882
Transports		
Déplacements	-278	-224
Frais postaux et de télécommunications	-17	-23
Services bancaires	-8	-9
Divers	-691	-830
Total	-33 529	-34 921

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Produits de participation (dividendes)	55	
Résultat des SNC (bénéfices)		
Produits des créances de l'actif immobilisé	454	507
Autres intérêts et produits assimilés	738	633
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 712	1 311
Total Produits financiers	3 958	2 451
Intérêts	-2	0
Abandon de créances et subventions consenties		
Résultat des SNC (pertes)		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-2 431	-8 330
Autres charges financières	-2 291	-2 187
Total Charges financières	-4 724	-10 518
Total	-766	-8 067

Les dotations financières de 2 431 milliers d'euros correspondent à hauteur de 1 758 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants et à des dépréciations sur titres à hauteur de 271 milliers d'euros.

Les reprises de provisions financières de 2 712 milliers d'euros correspondent aux reprises sur créances transférées, aux reprises des provisions sur comptes courants et aux reprises des provisions sur titres et sur protocole.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Produits de cessions de titres		
Abandons de créances		
Produits divers	181	7
Produits des cessions d'actifs	958	-11
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 390	9 996
Total Produits exceptionnels	7 529	9 993
Amendes et pénalités		
Abandons de créances	-6 785	-10 105
Charges diverses exceptionnelles	-172	-263
Valeur nette comptable des titres cédés	-2 937	-109
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-440	-191
Total Charges exceptionnelles	-10 334	-10 668
Total	-2 805	-675

Les reprises de provisions pour 6 390 k€ correspondent essentiellement à des reprises suite à des opérations de liquidation judiciaires tout comme le poste d'abandon de créances.

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2020		Variation		31/12/2021	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des Stés	34				22	
Provisions non déductibles	334				1 286	
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires						
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE	OUVERTURE	CLÔTURE
K€	2020	2021
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal de 28 ou 31%		
Impôt au taux réduit		
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)		
Impôt sur le résultat courant		
Impôt sur résultat exceptionnel		
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)		

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2021	2020
Cadres	32	32
Agents de Maitrise	7	7
Employés	2	2
Ouvriers		
Total	41	41

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2021 d'un montant total HT s'élève à 50 800 €

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	50 800	

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2021 s'élève à 239 102 euros contre 285 471 euros en 2020.

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Raison sociale	% de part.	En euros		En K euros			
		Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Capitaux propres	Chiffres d'affaire	Résultat
Filiales (plus de 50%)							
JYER	100,00%	300 001	0	459	-421	0	-1
TEDY	99,98%	1 301 099	0	1 855	-1 697	0	-2
MANON	95,24%	1	0	300	-1 428	1	-348
SANROSE	99,99%	2	0	1 125	-1 103	0	-4
FRANCLAIR	100,00%	473 647,39	250 147,39	0			
TELGUY	99,97%	1	0	5 320			
REMICH	99,99%	1	0	1 863	-1 836	0	-5
RINALOU	99,96%	40 000	0	643	-793	0	0
SEJOMIAN	95,01%	1	0	688			
ORLINE	94,92%	377,14	0	998			
MANATEA	99,99%	1	1	0			
Participations (10 à 50%)							
SPR ALIMENTAIRE EST	36,31%	393 543,91	393 543,91	0			
JARNAL	39,97%	96 551,61	62,43	0			
FRALAN	24,96%	22 052,58	22 052,58	0			